

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet décrit ci-dessous :

Le conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a adopté, à sa séance ordinaire, tenue le 6 novembre 2023 à 18 h 30, le premier projet de résolution pour le projet particulier suivant :

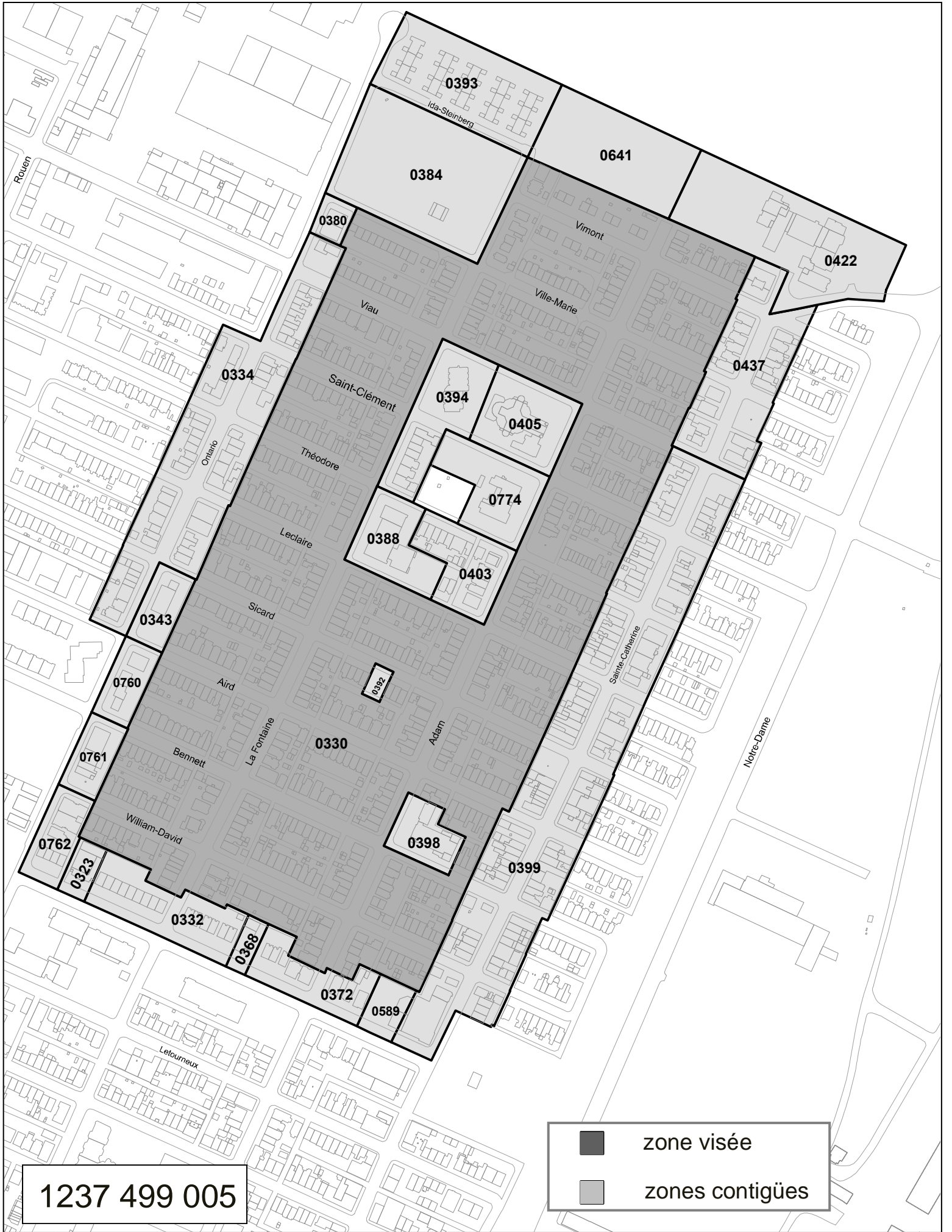
- **Projet particulier PP27-0335 en vue de permettre un nombre de logements supérieur au maximum autorisé pour l'immeuble situé au 1850, rue Viau - 1237499005.**

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.



Une assemblée publique de consultation se tiendra le 22 novembre 2023, à 18 h, à la salle du conseil de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) et la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le plan ci-dessous illustre la zone visée **0330** et ses zones contigües **0323, 0332, 0334, 0343, 0368, 0372, 0380, 0384, 0388, 0392, 0393, 0394, 0398, 0399, 0403, 0405, 0422, 0437, 0589, 0641, 0760, 0761, 0762** et **0774**.



1237 499 005

	zone visée
	zones contigües

Le projet particulier, ainsi que le plan de zones sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 6854, rue Sherbrooke Est, de 8 h 30 à 16 h 30 ainsi que sur le site web de l'arrondissement à l'adresse suivante : <https://montreal.ca/articles/dossiers-letude-dans-mhm-5560>

FAIT À MONTRÉAL, CE 13^E JOUR DE NOVEMBRE 2023.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Olga Sacaliuc